

<p>Centre Hospitalier Delafontaine</p>  <p>Chemin du Moulin Basset, 93200 Saint-Denis <a href="mailto:contact@lamaisondesfemmes.fr">contact@lamaisondesfemmes.fr</a></p>	<p>FICHE DE POSTE</p> <p><b>Coordinateur.rice de parcours au sein de l'unité violence et médecin au sein du centre de santé sexuelle (CSS)</b></p>		<p>Référence : Version : 1 Date : octobre 2024 Nb de pages : 5</p>
	<p>REDACTION :</p> <p>Dr Sophie Tellier</p>	<p>VERIFICATION :</p> <p>Dr Sophie Tellier Dr Mélanie Horoks</p>	<p>VALIDATION :</p> <p><b>Mme</b> Directrice des Affaires Médicales</p>
<p><b>POSITIONNEMENT DU POSTE DANS LA STRUCTURE</b></p>	<p><b>Rattachement hiérarchique fonctionnel :</b> Médecin responsable de l'unité violence, Médecin responsable du Centre de santé sexuelle, Médecin-Chef de la Maison des femmes, Directeur des affaires médicales du centre hospitalier.</p> <p><b>Relations fonctionnelles principales :</b> Intervenants de l'unité violence, Cadre gestionnaire MDF, Médecin responsable de l'unité violence, Intervenants du centre de santé sexuelle, CCF, Médecin responsable du Centre de santé sexuelle.</p>		
<p><b>PRESENTATION DU SERVICE</b></p>	<p><b>La Maison des femmes de Saint-Denis</b> soigne et accompagne les femmes en difficulté ou victimes de violences. Rattachée à l'hôpital Delafontaine, elle propose une prise en charge pluridisciplinaire de proximité, et regroupe 4 parcours de soins :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre de santé sexuelle et d'IVG</li> <li>• Prise en charge des femmes victimes de violences</li> <li>• Unité CORALIS (Centre d'orientation et d'assistance légale aux victimes d'infractions sexuelles)</li> <li>• Prise en charge des mutilations sexuelles féminines</li> </ul> <p>Une 5e unité transversale, l'unité Santé Mentale, regroupe et coordonne les professionnels psychiatres et psychologues de la Maison des Femmes, qui interviennent auprès des patientes prises en charge au sein des 4 unités de soins.</p>		
<p><b>DESCRIPTION DU POSTE</b></p>			
<p><b>QUOTITE DE TRAVAIL</b></p>	<p>0,8 ETP réparti avec une activité à 60% sur l'unité violence et 20% sur le CSS</p>		
<p><b>LOCALISATION DU POSTE DE TRAVAIL</b></p>	<p>Maison des Femmes de Saint Denis</p>		
<p><b>MISSIONS PRINCIPALES</b></p>			

## **MISSION GENERALE**

### **Participer à l'organisation de l'activité de la structure**

- Staffs d'inclusion (2/semaine), staffs « situations complexes » (1/mois), analyse de pratique (1/mois), réunion qualité de l'unité violence (/3m), réunion qualité du centre de santé sexuelle (/3m), séminaire d'équipe (2/an)
- Suivi des indicateurs de l'unité violence et du centre de santé sexuelle
- Rédaction et mise à jour annuelle des outils, procédures et protocoles de l'unité violence et du centre de santé sexuelle
- Evaluation qualitative des PEC et des processus de la structure et de l'unité violence et CSS (RMM, analyse des EIG...)

## **REGULATION DE L'EQUIPE**

- Organiser sa présence et ses congés / formations de manière à maintenir la continuité des soins, en concertation avec la responsable de l'unité violence et du CSS
- Participer à l'accueil et à l'encadrement des stagiaires et des internes

## **INTERACTIONS AVEC LES PARTENAIRES**

(En concertation avec la cheffe de service et la responsable d'unité)

- Participer à la rédaction et au partage de protocoles de bonne coopération avec les autres services du CHSD, notamment avec les praticiens de la maternité et les anesthésistes pour le CSS.
- Participer au maillage territorial du réseau VFF du 93 (CMS, réseau de la ville de St Denis, Observatoire)

## **FORMATION**

- Animer les formations du service en lien avec l'unité violence, en réponse aux sollicitations de l'équipe
- En cas de sollicitation directe, en informer la responsable d'unité

### ***MISSIONS SPECIFIQUES au sein de l'Unité Violence***

## **ACTIVITE CLINIQUE**

\* Dans le cadre de l'unité violence :

- Effectuer les consultations de coordination : initiale lors de l'HDJ, de suivi (dont la consultation de réévaluation à M6) et de sortie de parcours. *Contenu des consultations de coordination : cf annexe.*
- Organiser les temps d'échanges nécessaires entre les différents professionnels impliqués.
- Rédiger les documents nécessaires à l'accompagnement de la patiente, à sa protection ou à celle de ses enfants en cas de dangerosité avérée, après concertation collective : certificat médicaux, attestation de suivi, information préoccupante, signalement.

\* Pour les patientes non suivies au sein de l'unité violence : En concertation avec la responsable de l'unité, effectuer l'accueil de la patiente, évaluer la situation et initier la prise en charge.

### ***MISSIONS SPECIFIQUES au sein du centre de santé sexuelle***

Le centre de santé sexuelle a pour objectif la promotion de la santé sexuelle, à travers

- La prise en charge des demandes de soins en rapport avec la sexualité, la contraception, l'avortement, les infections sexuellement transmissibles, avec une attention particulière à l'accompagnement personnalisé et au choix de la méthode la mieux adaptée à chaque

<b>COMPETENCES REQUISES</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir (et aimer) travailler en équipe</li> <li>- Savoir communiquer les informations pertinentes au reste de l'équipe par le biais de transmissions orales et écrites, en particulier au sein du dossier médical</li> <li>- Disposer de qualités d'écoute et maîtrise de soi</li> <li>- Faire preuve de rigueur dans la gestion et le traitement des dossiers</li> <li>- Savoir formaliser et transmettre son savoir professionnel</li> </ul>
<b>DIPLÔME(S) PROFESSIONNEL(S) et FORMATION(S)</b>	<b>Requis :</b> Diplôme de docteur en médecine <b>Souhaité :</b> Formation aux violences / psychotrauma
<b>SPECIFICITES DU POSTE ET CONDITIONS D'EXERCICE</b>	
<b>MOYENS MIS A DISPOSITION</b>	Poste informatique, outils bureautiques, accès internet, plan de formation
<b>RISQUES PROFESSIONNELS LIES A L'ACTIVITE</b> <i>(expositions aux risques professionnels/ contraintes physiques et environnementales)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Posture</li> <li>- Déplacements interne</li> <li>- Déplacements externes</li> <li>- Manutention</li> <li>- Posture pénible</li> <li>- Acuité visuelle</li> <li>- Acuité auditive</li> <li>- Bruit</li> <li>- Environnement stressant</li> <li>- Autonomie</li> <li>- Escaliers</li> <li>- Accès fauteuil</li> <li>- Conduite véhicule</li> <li>- Poste convenant aux femmes en état de grossesse</li> </ul>

Transmis pour information au professionnel le :

Date et signature du professionnel :

**Attendus de la consultation de coordination initiale lors de l'HDJ :**

- Présenter brièvement l'HDJ et La Maison des femmes.
- Confirmer la demande de la patiente
- Compléter l'historique des violences (contextes, types, temporalité, facteurs de dangerosité, présence de co-victimes, judiciarisation)
- Evaluer l'état de santé somatique et psychiatrique de la patiente
- Faire un focus sur sa santé sexuelle: identifier les besoins en terme de contraception et de dépistage (IST/FCU)
- Identifier les professionnels de santé déjà positionnés sur la situation de la patiente (notamment un.e psychiatre)
- Identifier les traitements pris par la patiente

**Attendus à l'issue de l'HDJ :**

- Rédiger la lettre de liaison et la remettre à la patiente
- Rédiger le CRH d'HDJ à l'issue du temps de synthèse pluri-professionnelle.
- Prise de contact avec les professionnels impliqués lorsque nécessaire et avec accord de la patiente.

**Attendus de la consultation de coordination post HDJ:**

En cas de non inclusion : justifier cette décision et ré-orienter la patiente.

En cas d'inclusion :

- Présenter les objectifs du parcours de soins à la MDF identifiés et validés lors de la synthèse pluri-professionnelle.
- Présenter la proposition de parcours élaborée lors de la synthèse pluri-professionnelle et vérifier son adéquation avec la demande de la patiente.
- Organiser les consultations à venir, avec mention de l'existence d'un rdv de coordination à 6 mois pour évaluation du parcours.
- Remettre le CRH finalisé.

**Attendus des consultations de suivi:**

- Vérifier l'adéquation entre la demande et les besoins de la patiente et l'offre de soins de la MDF, ainsi que l'adhésion de la patiente au parcours de soins défini en post HDJ.
- Evaluer la situation de la patiente :
  - survenue de nouvelles violences, évaluation de la dangerosité ...
  - santé somatique et mentale
  - situation sociale et administrative
  - situation juridique / judiciaire
- Réaliser les soins et les prescriptions nécessaires, dans son domaine d'intervention et de compétences. Collecter les différents avis spécialisés, les résultats de biologie et d'imagerie et les mentionner dans le dossier informatisé
- Transmettre des outils de psycho-éducation et d'aide à la diminution des symptômes psycho-traumatiques et d'anxiété
- Organiser le projet de soin individuel : Planification des rendez-vous internes, orientation externe et prise de contact avec les professionnels impliqués lorsque nécessaire avec accord de la patiente.
- Organiser les temps d'échanges nécessaires entre les différents professionnels impliqués.

**Attendus de la consultation de réévaluation à 6 mois :**

- Evaluer la situation de la patiente, en comparaison à sa situation lors de l'inclusion
- Evaluer la demande de la patiente, en comparaison à sa demande lors de l'inclusion
- Evaluer son adhésion au projet de soin proposé lors de l'inclusion
- Evaluer l'étayage externe de la patiente par des professionnels
- Après concertation avec les différents professionnels de la MDF impliqués, définir avec la patiente les modalités de la suite de sa prise en charge : poursuite du parcours au sein de l'unité violence, avec définition des objectifs pour les 6 prochains mois +/- ré-orientation vers des professionnels en externe +/- fin de parcours